

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

PROJETS DE PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LES RIVIÈRES
PAR UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET SECTORISÉE (PARIS) 2022-2027

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population que les projets de Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027, élaborés par les gestionnaires de cours d'eau conformément aux articles D.33/3 à D.33/6 du Code de l'Eau, sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
Le vendredi 9 septembre 2022	Le jeudi 15 septembre 2022	Maison communale de Berloz Lundi 31 octobre 2022 à 11h00	Jessica PUFFET Rue Antoine Dodion 10 à 4257 BERLOZ 019/33 99 87

Le dossier dématérialisé peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, les lundis de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 20h00, les mardis, jeudi et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00, les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 heures à l'adresse suivante : Administration communale, rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Le dossier est également consultable sur le site internet : <http://enquetepublique-paris.wallonie.be>

Pour les consultations jusqu'à 20.00 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Jessica PUFFET (tél : 019/33.99.87 – courriel : jessica.puffet@berloz.be).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites via un formulaire en ligne, par mail ou par courrier :

Projets de Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027
<u>En ligne</u> : via le formulaire prévu à cet effet sur le site http://enquetepublique-paris.wallonie.be <u>Ou par mail</u> : enquetepublique.paris@spw.wallonie.be <u>ou par courrier</u> : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, et Environnement – SPW ARNE Département du Développement, de la Ruralité et des Cours d'eau et du Bien-être animal Direction des Cours d'eau non navigables Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Berloz, le 5 septembre 2022

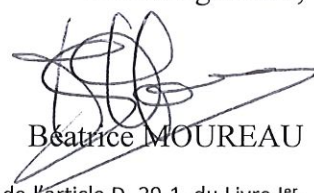
Le Directeur général,

Antoine Rizzo

Par le Collège,



La Bourgmestre,


Béatrice MOUREAU

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.